

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

## Rapport d'évaluation

### Licence professionnelle Les métiers du conseil en élevage

- Université Toulouse 1 Capitole – UT1

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Didier Houssin, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

## Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Gestion

Établissement déposant : Université Toulouse 1 Capitole – UT1

Établissement(s) cohabilité(s) :

La licence professionnelle mention *Agronomie* spécialité *Les métiers du conseil en élevage* est une formation professionnalisante de niveau L3 (troisième année de licence). Son objectif est de former des conseillers spécialisés en élevage capables d'apporter un conseil technico-économique aux éleveurs.

La formation, ouverte en 2006, est le fruit d'un partenariat entre l'IUT de Rodez (Université Toulouse 1 Capitole) et trois autres établissements : le pôle de formation de Bernussou (Chambre d'Agriculture de l'Aveyron), l'Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse et l'Ecole d'Ingénieurs en Agriculture de Purpan.

La formation est structurée autour de sept unités d'enseignement : trois unités « théoriques » et quatre unités professionnelles portant à la fois sur le projet tutoré et sur la mission professionnelle. Elle propose trois parcours spécifiques : *Bovins lait*, *Bovins viande* et *Production porcine*.

Le cursus se déroule de septembre à juin en formation initiale classique ou en alternance sous contrat de professionnalisation.

## Avis du comité d'experts

La formation est bien implantée dans son environnement (région à forte tradition et forte activité d'élevage) et est reconnue au niveau national.

Les partenaires professionnels sont nombreux (41 établissements différents), variés (institut, coopérative, entreprises privées, organismes professionnels agricoles...), d'envergure régionale ou nationale, certains communs à l'ensemble des parcours, d'autres spécifiques à chacun d'entre eux. Ils sont fortement impliqués dans la formation, et participent aux enseignements, à l'encadrement et au suivi de l'alternance, au jury de validation et au conseil de perfectionnement.

L'équipe pédagogique se compose d'un enseignant agrégé du secondaire en poste à l'IUT et de deux ingénieurs du Pôle de formation de Bernussou. Ils assurent au quotidien le pilotage de la formation : plannings, planification des épreuves, coordination entre les différents établissements et les entreprises...

Ce diplôme s'appuie également sur les compétences d'établissements de l'enseignement supérieur reconnus (Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse et l'Ecole d'Ingénieurs de Purpan). Il peut ainsi bénéficier de leurs travaux de recherche pour nourrir la réflexion et adapter les enseignements aux préoccupations professionnelles de la filière.

La renommée nationale des intervenants et l'ouverture européenne de la formation permettent de recruter des candidats au plan national (+de 20 départements autres que l'Aveyron sont représentés chaque année, 80 % de ces 20 départements sont hors région Midi-Pyrénées). Mais le public visé reste encore majoritairement issu d'une formation de Brevet de Technicien Supérieur Agricole (BTSA).

Les effectifs sont élevés (supérieurs à 30 étudiants par promotion), et en adéquation avec le potentiel d'emploi. Le nombre de contrats de professionnalisation a par exemple fortement augmenté ces dernières années, signe que les entreprises ont un réel intérêt pour cette formation, et qu'elles souhaitent capter les jeunes diplômés. Le taux d'insertion est bon puisque plus de 85 % des diplômés trouvent un emploi à l'issue de la formation.

## Éléments spécifiques

<p>Place de la recherche</p>	<p>La formation s'appuie sur un partenariat avec des établissements réputés pour la qualité de leur recherche (Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse, Ecole d'Ingénieurs de Purpan, Institut National de la Recherche Agronomique (INRA)). Cela permet une anticipation des enseignements par rapport aux innovations et nouvelles pratiques de la filière.</p> <p>Certains organismes de recherche accueillent également des étudiants en stage.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>La professionnalisation de la formation est importante.</p> <p>La formation permet aux étudiants d'acquérir des compétences professionnelles par le biais d'une immersion dans l'entreprise d'une durée de 16 semaines.</p> <p>La participation d'intervenants professionnels est forte ; ils assurent 30 % des enseignements, participent à l'encadrement des stages des étudiants en formation initiale classique, au jury de validation et au conseil de perfectionnement.</p> <p>Le dossier mentionne également une forte implication des instances représentatives de la profession. La formation a su développer un fort réseau d'entreprises partenaires, certaines d'envergure nationale et reconnues dans le secteur agricole (INRA, Institut de l'élevage). On note également des partenaires diversifiés (organismes professionnels agricoles, coopératives, fabricants d'aliments...)</p> <p>La formation se décline en trois parcours (<i>Bovins lait</i>, <i>Bovins viande</i> et <i>Production porcine</i>) de façon à adapter le contenu des enseignements aux spécificités de chacune de ces filières.</p> <p>Le taux d'étudiants en contrat de professionnalisation a fortement progressé depuis 2010 passant de 7 à 19. Le groupe d'alternants est désormais plus important que le groupe en formation initiale classique (14 en 2013/2014 contre 27 en 2010/2011), montrant ainsi la capacité de la formation à insérer professionnellement ses étudiants.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>Les stages et le projet tutoré représentent 42 % des crédits européens et une grande part des heures d'enseignement (140 pour le projet tutoré pour 400 heures d'enseignement et 16 semaines de stage ou en alternance).</p> <p>Le document fait apparaître clairement les objectifs et l'organisation respectifs du rapport de stage ou du mémoire professionnel en fonction du statut des étudiants et du projet tutoré.</p> <p>Les modalités d'évaluation sont clairement présentées. La première partie est évaluée sous la forme d'un « 4 pages » synthétique, soutenu à l'oral. La deuxième partie prend la forme d'un rapport de stage classique ou d'un mémoire professionnel, avec un écrit et une soutenance orale.</p> <p>Le projet tutoré est original et pertinent et met en évidence une vraie réflexion des équipes pédagogiques.</p> <p>Il prend la forme d'un séjour de trois semaines dans une exploitation agricole (lait, viande ou porc) d'un des sept pays suivants : Allemagne, Autriche, Danemark, Espagne, Irlande, Italie, Pays-Bas.</p> <p>La mission confiée aux étudiants est de réaliser un outil pédagogique, décrivant les principales caractéristiques de la filière étudiée dans chaque pays ; et destiné à être distribué dans les lycées agricoles français. Ceci constitue donc une obligation de résultat pour les étudiants.</p> <p>Il prend une forme différente chaque année (livre, jeu des sept familles, mallette avec fiches pédagogiques...). Tous les supports</p>

	<p>réalisés sont présentés chaque année au Salon International de l'Agriculture de Paris, en présence des attachés d'ambassades et des partenaires professionnels.</p>
<p><b>Place de l'international</b></p>	<p>Le dossier montre une forte ouverture de la formation à l'international.</p> <p>D'une part, le projet tutoré est entièrement basé sur un séjour dans une exploitation agricole en Europe. Pour mener à bien ce projet un partenariat a été développé avec sept pays soit près d'une cinquantaine de fermes.</p> <p>D'autre part, il existe, depuis 2008, des échanges bilatéraux entre la licence professionnelle et un établissement de Wageningen (Pays-Bas), pôle universitaire de renommée internationale, spécialisé dans les sciences du vivant. Les étudiants se perfectionnent ainsi en « Anglais professionnel oral » (unité d'enseignement -UE1). Les présentations de filières agricoles et les visites réalisées dans le cadre de cet échange se font intégralement en anglais.</p>
<p><b>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</b></p>	<p>La formation recrute principalement des élèves de BTS et BTSA via un entretien de motivation, des tests et on le suppose un dossier (mais rien n'est précisé sur ce dernier point). La nature des tests réalisés n'est pas mentionnée.</p> <p>Le recrutement des candidats se fait au niveau national (+de 20 départements autres que l'Aveyron sont représentés chaque année, 80 % de ces 20 départements sont hors région Midi-Pyrénées).</p> <p>Différents dispositifs de mise à niveau et d'aide à la réussite sont proposés : stage de découverte, remise à niveau personnalisée pour un volume global de 140 heures. Mais le dossier ne mentionne pas la nature des enseignements concernés par cette remise à niveau.</p> <p>Depuis 2006, deux personnes ont également validé cette licence professionnelle par la validation des acquis de l'expérience (VAE).</p>
<p><b>Modalités d'enseignement et place du numérique</b></p>	<p>Les enseignements se déroulent en présentiel et sous deux statuts : en formation initiale et en formation continue (contrat de professionnalisation). Aucune indication n'est donnée cependant sur les spécificités éventuelles des modalités d'enseignement pour les sept contrats de professionnalisation.</p> <p>Les modalités d'enseignement CM/TD/TP ne sont pas précisées.</p> <p>La place du numérique est évoquée à travers la formation des étudiants aux outils de bureautique et à la gestion de données. Les enseignements d'anglais et d'informatique utilisent également des salles multimédia.</p>
<p><b>Evaluation des étudiants</b></p>	<p>L'évaluation combine contrôle continu et contrôle final des connaissances. La note de contrôle continu d'une unité d'enseignement découle d'une ou plusieurs épreuves de formes différentes (écrits, oraux, projets ou travaux de groupe).</p> <p>Les modalités de validation de la licence professionnelle sont clairement présentées ainsi que les conditions d'obtention des mentions.</p> <p>Pour valider la licence professionnelle, l'étudiant doit obtenir à la fois une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble des unités d'enseignement (UE), et une moyenne égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble constitué des unités d'enseignement professionnelles (stage (UE6) et projet tutoré (UE7)). Une deuxième session peut être organisée pour les unités 1 à 5 uniquement.</p> <p>La répartition des 60 ECTS par UE est clairement présentée en annexe 1. Elle est fonction de « l'importance en temps et en coefficients de chaque UE ».</p> <p>25 ECTS sont ainsi affectés aux unités d'enseignement</p>

	<p>professionnelles (15 ECTS à l'UE 6 « stage » et 10 ECTS au projet tutoré(UE7)), ce qui semble cohérent au regard de l'importance de la professionnalisation dans une licence professionnelle et des volumes horaires de ces unités d'enseignement (140 heures de projet tutoré et 16 semaines de stage).</p>
<p><b>Suivi de l'acquisition des compétences</b></p>	<p>Le dossier évoque un semainier, distribué en début d'année, qui permet à l'étudiant d'identifier les compétences à acquérir puis acquises et de situer sa progression tout au long de la formation.</p> <p>L'annexe descriptive du diplôme (non fournie) est également distribuée aux étudiants.</p>
<p><b>Suivi des diplômés</b></p>	<p>Le suivi des diplômés est réalisé par l'Observatoire des Formations et de l'Insertion Professionnelle de l'UT1 Capitole.</p> <p>En complément, le suivi de l'insertion professionnelle des candidats est effectué par le pôle de formation de Bernussou, grâce à une enquête, 6 mois après la sortie de formation. Parmi les répondants à cette enquête (environ 65 % des diplômés), le taux d'insertion professionnelle est élevé : 90 % en 2011, 88 % en 2012 et 96 % en 2013. Le nombre de candidats en poursuite d'étude immédiate est faible (effectif inférieur ou égal à deux sur les trois dernières années).</p>
<p><b>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</b></p>	<p>Le conseil de perfectionnement se réunit une fois par an à l'occasion du jury de fin d'année. Tous les acteurs de la formation y compris les professionnels sont présents. Il permet de coordonner les plannings, d'assurer la cohérence des objectifs professionnels et pédagogiques, de faire évoluer la formation au travers de nouveaux projets...</p> <p>Les modalités d'évaluation des enseignements sont clairement précisées. Le document mentionne qu'un questionnaire est distribué aux étudiants en fin de parcours. Il comprend des questions ouvertes portant sur l'organisation comme sur le contenu (une trame détaillée figure dans le document).</p> <p>Le document mentionne que les résultats sont exploités par l'équipe enseignante et utilisés pour ajuster certains aspects du fonctionnement, voire des contenus de la licence professionnelle (exemples : « la suppression d'une intervention jugée inadaptée et suscitant peu d'intérêt, ou la permutation de deux interventions afin d'améliorer leur complémentarité »).</p>

## Synthèse de l'évaluation de la formation

### Points forts :

- Les effectifs sont importants : entre 30 et 43 étudiants par promotion au cours des 5 dernières années, dont plus de la moitié en contrat de professionnalisation.
- Les partenariats tant professionnels qu'universitaires sont nombreux et variés et montrent un fort ancrage de la formation dans son environnement socio-économique.
- La forte implication des instances représentatives de la profession et le fort contingent d'enseignants professionnels garantissent également la professionnalisation des enseignements.
- L'ouverture à l'international est importante.
- Le projet tutoré est pertinent et original.
- L'ouverture européenne de la formation permet de recruter des candidats au niveau national.
- Le taux d'insertion professionnelle est satisfaisant.

### Points faibles :

- L'équipe pédagogique ne comporte que trois enseignants de l'IUT dont un seul enseignant-chercheur en sciences de gestion.
- Le dossier ne comporte pas assez d'informations sur les compétences attendues pour exercer la fonction de conseiller en élevage, les postes occupés par les jeunes diplômés ou encore les modalités d'enseignement (CM/TD/TP).

### Conclusions :

La licence professionnelle *Les métiers du conseil en élevage* est une formation reconnue sur le plan national tant par les futurs candidats que par les entreprises du secteur agricole. Par ailleurs, le taux d'insertion et le nombre croissant de contrats de professionnalisation viennent conforter l'idée d'une formation très bien implantée dans son environnement socio-économique et qui répond aux besoins des entreprises du conseil en élevage.

Cependant, eu égard aux métiers visés, un renforcement des enseignements en sciences de gestion (marketing, techniques de négociation commerciales, stratégie d'entreprise) permettrait d'élargir les compétences et les pratiques des professionnels de l'élevage (souvent plus techniciens éleveurs que managers) et pourquoi pas permettre d'élargir les profils des candidats recrutés.

# Observations de l'établissement



Olivier DEPITRE  
Responsable de la licence professionnelle  
Les Métiers du Conseil en Élevage  
IUT de Rodez, Université Toulouse 1 Capitole

M. le Directeur  
des Formations et Diplômes  
du HCERES

Monsieur,

Suite au rapport d'évaluation du HCERES, je vous prie de bien vouloir trouver ci-dessous les informations manquantes.

### **Compétences :**

Les compétences attendues sont définies dans un référentiel qui avait été conçu nationalement lors de la création de plusieurs licences professionnelles formant des conseillers en élevage (2006) :

#### **REFERENTIEL NATIONAL DE COMPETENCES**

##### **Compétences recherchées :**

Les compétences recherchées intègrent l'acquisition de connaissances et compétences scientifiques et techniques, dans un domaine **spécifique** ou **transversal**.

##### **1. Acquérir des compétences spécifiques :**

###### **Des compétences techniques :**

- Analyser des facteurs de variation de la production.
- Assurer et encadrer le contrôle de performance.
- Élaborer des bilans technico-économiques.
- Formuler un diagnostic technico-économique global.

###### **Des compétences de travail en réseau et d'analyse du système d'exploitation :**

- Connaître l'environnement de l'exploitation ainsi que son contexte juridique et réglementaire.
- Construire et entretenir des relations avec les partenaires de l'éleveur.

##### **2. Acquérir des compétences transversales :**

###### **Des compétences en ressources humaines :**

- S'insérer dans une équipe et encadrer des équipes opérationnelles.
- Animer des réunions de travail.

###### **Des compétences en communication :**

- Capacité à mobiliser des compétences d'expression écrite et orale en situation professionnelle.
- Capacité à communiquer en anglais dans le contexte professionnel de l'élevage bovin et porcin

###### **Des compétences en gestion et analyse de données :**

- Collecte, classement et traitement de l'information.
- Analyse critique des données.

###### **Des compétences en gestion de projets :**

- Établir un diagnostic de départ.
- Élaborer un projet et planifier le travail en optimisant les ressources disponibles.

###### **Des compétences d'insertion dans l'entreprise et d'organisation du travail :**

- Connaître et porter les valeurs de l'entreprise.
- Participer à la politique commerciale de l'entreprise.
- Planifier son travail et gérer les priorités.

### **Postes occupés :**

Les postes occupés par les jeunes diplômés sont : agent du contrôle de performance, conseiller en groupement de producteurs, contrôleur laitier, conseiller en élevage pour des entreprises privées ou coopératives, inséminateur et inspecteur en organisme de sélection de race, conseiller en filière porcine, éleveur, conseiller qualité, technico-commercial, conseiller de groupement sanitaire, formateur.

Pour compléter cette information, des étudiants 2013-2014 venus chercher leur diplôme à l'IUT sont actuellement (insertion à 8 mois):

<b>Organisme ou entreprise</b>	<b>Profession</b>	<b>Contrat</b>	<b>Type de candidature</b>
Élevage Conseil Loire Anjou	Conseiller	CDI	candidature spontanée
TERDICI DISTRICERA	Technico-commercial	CDI	stage ou contrat pro effectué en 2013-2014
AGRIAL	Technico-commercial	CDI	stage ou contrat pro effectué en 2013-2014
EARL Jolys	Salarié agricole	CDI	candidature spontanée
Eilyps	Conseillère	CDI	stage ou contrat pro effectué en 2013-2014
Cantal Conseil Elevage	Technicien du contrôle laitier	CDI	stage ou contrat pro effectué en 2013-2014
Sofrelim	Technicien Bouvier acheteur	CDI	réponse à une offre d'emploi
BC 64	Technicien Bovin viande	CDI	stage ou contrat pro effectué en 2013-2014
CDAS / Chambre d'Agriculture	Technicien Troupeau Bovin	CDD	réponse à une offre d'emploi
Maison de l'élevage du Tarn	Agent identificateur	CDD	candidature spontanée
Valorex	Commerciale	CDI	stage ou contrat pro effectué en 2013-2014
Chambre d'Agriculture - Bovins croissance	Technicienne Bovin viande	CDI	stage ou contrat pro effectué en 2013-2014
Sanders	Technico-commercial	CDI	stage ou contrat pro effectué en 2013-2014

**Modalités d'enseignement :**

Tous les enseignements se déroulent sous la forme de travaux dirigés. Ils sont complétés, pour les matières techniques, de visites d'exploitations avec diagnostics et recommandations.

En vous assurant de notre reconnaissance et en vous priant d'agréer nos sincères salutations

Olivier Depitre